

# **CONSEIL NATIONAL DU 9 OCTOBRE 2008**

## **Actifs - Retraités : tous concernés**

Le SNETAA-eiL rappelle que la retraite des fonctionnaires est une rémunération différée qui doit permettre à chaque retraité de vivre dignement.

Le SNETAA-eiL renouvelle ses exigences des Congrès et du CNE d'Eymoutiers et condamne :

- les allongements successifs des durées de cotisations exigées pour une retraite au taux plein,
- le non-respect des engagements de l'Etat antérieurs à 2004 concernant notamment les bonifications pour enfants quelles que soient leurs dates de naissance,
- la dégradation ou la disparition des dispositions d'aménagement des fins de carrière (CFA-CPA-seconde carrière),
- la perte continue du pouvoir d'achat des retraites de fonctionnaires,
- la décote qui pénalise doublement les carrières incomplètes.

Le SNETAA-eiL dénonce les aggravations introduites par la lettre interministérielle du 7 juillet 2008 :

- application aux retraites pour invalidité et aux retraites anticipées pour longue carrière de l'allongement des durées de cotisation des retraites à taux plein,
- nouvelle tentative de suppression du principe de prise en compte de l'année « où l'on remplit les conditions pour partir en retraite » au profit de l'année de la « génération » (dès 60 ans).

Cette suppression rend illusoire la possibilité officiellement maintenue du départ anticipé entre 56 et 58 ans.

Enfin, le SNETAA-eiL refuse la suppression programmée de l'ITR (Indemnité Temporaire de Retraite) pour des retraités d'Outre-Mer. Il exige son maintien et un état des lieux objectif avant toute réactualisation en fonction du surcoût réel des prix de la vie dans chaque territoire. Il sera vigilant devant toute tentative de diminution de la bonification de dépaysement (projet de loi de la sécurité sociale pour 2009).

Le SNETAA-eiL refuse toute remise en cause des pensions de reversion.

Pour stopper ce massacre des pensions des fonctionnaires, le SNETAA-eiL engagera tous les recours et vous engage à participer massivement aux actions prévues.

**Le 16 octobre 2008**  
**Pour la défense de nos retraites,**  
**participation de TOUS aux manifestations prévues dans**  
**chaque département.**